

Image not found or type unknown



Une convention de stage peut-elle être requalifiée en contrat de travail ?

publié le **06/06/2012**, vu **825 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Un stage peut être requalifié en contrat de travail lorsque le stagiaire a occupé l'emploi d'un salarié, dans les mêmes conditions que le titulaire d'un contrat de travail.

[Lire l'article](#)